

Le Conseil des ministres adopte de nouvelles normes à l'égard des travailleurs à leur compte



La Havane, 10 juillet, (RHC).- Le Conseil des ministres de Cuba a adopté toute une série de mesures perfectionnant la gestion et le système de contrôle des travailleurs à leur compte.

Dans des déclarations à la presse, Marta Elena Feitó, vice-ministre cubaine du Travail et de la Protection sociale, a expliqué que dans les nouvelles régulations sont intervenus, entre autres, les ministères du Transport, de la Santé publique, des Industries, de la Culture, des Finances et des Prix et l'Institut de la Planification physique.

«Les nouvelles dispositions, publiées ce mardi dans le journal officiel viennent satisfaire les demandes des travailleurs du secteur» a relevé Marta Elena Feitó.

Après un réajustement les 201 modalités de travail privé autorisées sont regroupés dans 123, ce qui permet d'alléger les démarches bureaucratiques et de réunir dans une seule licence plusieurs activités reliées entre elles.

La vice-ministre du Travail et de la Protection sociale a ajouté que les normes récemment adoptées par le Conseil de ministres ne prévoient pas une hausse d'impôts pour les travailleurs, elles gardent les métiers et activités adoptés auparavant et incluent d'autres dont l'activité des bars et de loisirs et les locataires de véhicules.

Près de 600 mille Cubains sont recensés comme des travailleurs à leur compte. Ce chiffre représente 13% des travailleurs.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/166538-le-conseil-des-ministres-adopte-de-nouvelles-normes-a-legard-des-travailleurs-a-leur-compte>



Radio Habana Cuba